

DELIBERATION
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 27 janvier 2026

Délibération n° 2026 – 27/01/2026 - 2

Désignation de représentants au sein des différents conseils et commissions

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe,
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 16 décembre 2024 relative à la création du service universitaire d'action culturelle et artistique (SUAC),
- VU les statuts de l'institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM),
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 14 mai 2024 relative à la charte du bon usage de la contribution vie étudiante et campus,
- VU la proclamation, en date 20 février 2025, des résultats des scrutins tenus les 18 et 19 février 2025 relatifs à l'élection des représentants du personnel et des usagers au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire,

Effectif statutaire : 43 Membres en exercice : 41 Quorum : 21	Membres présents : 19 Membres représentés : 12 Total des votants : 31
---	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **désigne les représentants des personnels et étudiants au sein des différents conseils et commissions pour les sièges vacants ou non pourvus :**

➤ **COMMISSION CONTRIBUTION DE VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

Un représentant des étudiants de la commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Clerc GABIN** : élu avec 27 voix pour

➤ **CONSEIL DU SERVICE UNIVERSITAIRE CHARGE DE L'ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE ET DE LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (SUAC)**

Un représentant des étudiants de la commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Lucile CHUPIN** : élue avec 21 voix pour

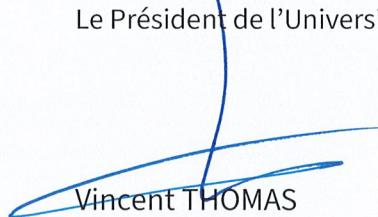
➤ **CONSEIL DE GESTION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES (IREM)**

Un représentant des enseignants de la commission de la formation et de la vie universitaire :

- **Olivier POLITANO** : élu avec 31 voix pour (unanimité)

Dijon, le 29 janvier 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement